Extrait du Site de l'Association Adéquations

http://www.adequations.org/spip.php?article1431

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET lance la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020

- Actualités - Actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 19 mai 2011

Site de l'Association Adéquations

A la veille de la Journée mondiale de la biodiversité, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a présenté la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 et les engagements de l'Etat pour la période 2011-2013.

Véritable projet de société, cette stratégie a pour ambition de modifier en profondeur notre rapport à la nature en proposant des modèles de développement qui intègrent systématiquement le volet biodiversité. Pour la première fois, la France prend ainsi la pleine mesure du rôle primordial que joue la biodiversité dans le développement de notre modèle économique et social.

« *Les services rendus par la biodiversité sont indispensables à la vie sur Terre : ils conditionnent la qualité de l'air que nous respirons, et la disponibilité de biens tels que la nourriture, les combustibles, l'eau douce ou encore les médicaments. Ne pas préserver la biodiversité engendrerait un coût équivalent à 7% du PIB mondial à l'horizon 2050. Grâce à la conférence de Nagoya, nous avons commencé à prendre la mesure de cette menace qui, au même titre que le changement climatique, pèse aujourd'hui sur nos modèles de développement. A l'instar du climat, nous allons désormais prendre en compte la biodiversité dans les politiques internationales, nationales et locales* », a indiqué Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

Une Stratégie destinée à tous les secteurs d'activité

Fruit d'une démarche inédite de co-élaboration par toutes les parties prenantes et de consultation du public*, cette Stratégie est la déclinaison française des engagements internationaux actés à Nagoya en 2010 pour enrayer la perte de biodiversité. Elle s'intègre à toutes les politiques publiques et à tous les secteurs d'activités - eau, sols, climat, énergie, agriculture, forêt, urbanisme, infrastructures...

Tous les acteurs de la société civile sont invités à adhérer à la Stratégie, afin de contribuer, à leur échelle, à la préservation de la biodiversité. Déjà plus de 140 organisations professionnelles, associations, élus, ONG, syndicats, établissements publics se sont déjà engagés à mettre en place un plan d'actions.

Pour accompagner les adhérents dans leurs démarches, un guide pour l'action, outil méthodologique et pédagogique, sera rédigé et des indicateurs permettront de suivre les effets des politiques menées sur la biodiversité.

Les engagements de l'Etat

De son coté, l'Etat s'engage également pour la période 2011-2013 à mener des actions complémentaires à celles déjà initiées dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Voici quelques-uns de ces engagements, articulés autour de quatre axes :

la restauration des continuités écologiques

En complément de la trame verte et bleue, instaurée par le Grenelle de l'Environnement et qui vise à identifier et restaurer un réseau d'échanges permettant aux espèces animales et végétales de communiquer, circuler, s'alimenter, et se reproduire, le gouvernement lance trois appels à projets portant sur :

- le rétablissement de continuités écologiques interrompues par des infrastructures linéaires existantes,
- le renforcement d'éléments du paysage permettant la continuité dans l'espace agricole (haies, bosquets, mares...),
- l'élaboration de trames vertes et bleues en ville,

la restauration de milieux dégradés (par les pollutions, les espèces exotiques, la fragmentation des milieux...)

La préservation des écosystèmes terrestres et marins et la restauration de ceux qui ont été pollués ou perturbés par les activités humaines sont une priorité.

L'Etat lancera à nouveau trois appels à projets portant sur :

- la restauration de sites dégradés : sites Natura 2000, zones humides et milieux aquatiques, habitats d'espèces protégées en outre-mer,
- des techniques innovantes de restauration de milieux littoraux et marins,
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes terrestres et marines dans les départements et collectivités d'outre-mer.

L'Etat encouragera également la constitution d'une véritable filière « *génie écologique et végétal* », à travers un appel à projet portant notamment sur les techniques innovantes de phytoépuration et phytoremédiation, et soutiendra la création d'une fédération professionnelle.

l'amélioration des connaissances

Mieux connaître pour mieux protéger. L'Etat lancera en 2011 le chantier de création d'une cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels, à l'échelle du 1/25000, en vue d'une finalisation pour 2018. Le développement des atlas de la biodiversité sera également étendu à d'autres communes. En Outre-mer, qui héberge 3 500 espèces végétales et 400 animaux vertébrés uniques au monde, l'Etat réalisera notamment une enquête sur les espèces végétales récoltées pour un usage traditionnel. Enfin, il ouvrira un service « biodiversité » au sein de la fondation du patrimoine afin de mobiliser le mécénat en faveur de la biodiversité.

l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles (activités économiques ou institutionnelles)

Mieux intégrer la biodiversité dans la sphère économique est nécessaire pour concilier les intérêts publics et privés et sensibiliser les entreprises à leur dépendance vis à vis de la biodiversité.

Copyright © Site de l'Association Adéquations

La pêche durable : la Stratégie prévoit l'expérimentation d'unités d'exploitation et de gestion concertées de la pêche

- Le soutien aux équipements et manifestations sportives sera conditionné à la prise en compte de la biodiversité, préserver les sites naturels du ministère de la Défense.

Téléchargements

- Télécharger le communiqué de presse (PDF - 459 Ko)
- Télécharger la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011 - 2020
- Download the National biodiversity strategy 2011- 2020 (PDF - 968 Ko)
- Télécharger les engagements de l'Etat 2011 - 2013 pour la Stratégie nationale de la biodiversité (PDF - 31 Ko)
- Télécharger l'adhésion à la SNB (PDF - 578 Ko)
- Télécharger les indicateurs de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 (PDF - 1707 Ko)
- Télécharger le complément d'exemple d'engagement déjà pris et piste pour l'action (PDF - 2025 Ko)
- Télécharger le bilan de la stratégie nationale pour la biodiversité 2004-2008 (PDF - 3389 Ko)
- Télécharger la liste des premiers adhérents (PDF - 13 Ko)

Les brochures :

- *La biodiversité s'explique*
- *La biodiversité se raconte*

Copyright © Site de l'Association Adéquations